

FONCTION GRADE	UN.E CHARGE.E DE MISSION HABITAT PRIVE ATTACHE TERRITORIAL
DIRECTION SERVICE /UT	DDUS DIRECTION DE L'HABITAT SECTEUR NORD

FINALITES : L'Unité Territoriale Habitat du secteur NORD a pour missions :

- de décliner le PLH à l'échelle locale et intercommunale
- de proposer, de mettre en œuvre et de suivre les opérations engagées en matière de requalification et d'accompagnement du parc privé, de lutte contre l'habitat dégradé et de soutien au redressement de copropriétés en difficultés, sur le territoire de 4 communes
- d'être force de propositions quant aux actions et moyens à mettre en œuvre à l'échelle locale et intercommunale
- de piloter les actions et dispositifs engagés dans le cadre de l'amélioration de l'habitat privé dégradé : accompagnement, conseils et suivi « en régie » de copropriétés en difficultés ; Plan de sauvegarde, OPAH-RU, RHI, ORI ...

Le .la chargé(e) de missions pourra intervenir sur les 4 communes couvertes par le secteur nord sans être rattaché spécifiquement à l'une ou à l'autre La nature et la localisation des projets qu'il ou elle pourra être amené(e) à piloter sera notamment fonction des opérations engagées et de l'évolution de la charge de travail au sein de l'unité territoriale. Il ou elle pourra également être amené(e) à proposer et développer des projets à une échelle intercommunale sur le territoire couvert par l'UT du secteur Nord.

MISSIONS PRINCIPALES

<p>Activités/tâches principales :</p> <p>Mettre en place / animer et suivre les dispositifs incitatifs en matière d'amélioration de l'habitat et de redressement de copropriétés en difficultés (OPAH, Plan de sauvegarde ; POPAC...) :</p> <p>Elaborer les documents relatifs aux consultations d'opérateurs (CCTP, analyse d'offres pour la CAO, rapports aux instances) et accompagner la procédure conduisant à l'attribution d'un marché en lien avec la Direction de la commande publique</p> <p>Elaborer/négocier les conventions et protocoles partenariaux et les soumettre aux instances décisionnelles de l'EPT</p> <p>Assurer le suivi opérationnel, financier et administratif ainsi que l'évaluation des projets qui lui sont confiés</p> <p>Organiser et animer des réunions</p> <p>Veiller à une coordination des différents acteurs intervenant sur les immeubles dans les périmètres des dispositifs</p> <p>Assurer l'animation et le suivi d'un plan de communication</p> <p>Faire des propositions en matière budgétaire pour les opérations dont il assure le pilotage et plus globalement dans le cadre de l'élaboration du budget de la direction de l'habitat</p> <p>Accompagner les copropriétés dans la résolution de difficultés, en dehors des périmètres opérationnels (organisation et coordination des interventions en « diffus ») : informations ; médiation ; conseils ; recherches de partenariats ; mise en place d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ; actions de formation et de sensibilisation ; etc.</p> <p>Participer à la mise en place et au suivi d'actions de lutte contre l'habitat indigne en lien avec les acteurs et services dédiés (services communaux d'hygiène et de santé ; DRIHL ; ARS ; etc.)</p> <p>Participer à la définition, au suivi et à la mise en place d'actions transversales au sein et hors du Département du Développement Urbain et Social (Direction de l'habitat ; Directions de l'aménagement, de l'urbanisme et de la rénovation urbaine ; SIG ; pôle cartographique ; observatoire habitat neuf ; DRIHL ; ANAH ; etc.) concourant à une meilleure connaissance et prise en compte des problématiques spécifiques du parc privé du territoire.</p> <p>Participation à la mise en place et au suivi du dispositif de veille et d'observation des copropriétés (VOC) à l'échelle de l'EPT ;</p> <p>Accompagnement à la programmation et à la livraison des programmes neufs et des primo accédant à la copropriété ;</p> <p>Participation aux actions de lutte contre l'habitat indigne et les infractions au code de l'urbanisme en lien avec les acteurs concernés (Villes ; intercommunalité ; EPT ; Etat ; etc.</p>	<p>Plus généralement :</p> <p>Rédiger des courriers ; comptes rendus, notes, rapports ; délibérations, bilans d'activité, tableaux de bord, etc.</p> <p>Préparer et animer des réunions, participer à des groupes de travail, de réflexion, ateliers, colloques, séminaires, etc. tant en interne qu'en externe ; Informer et sensibiliser les propriétaires et occupants aux problématiques liées au fonctionnement des « copropriétés » et aux questions touchant, plus généralement, à l'amélioration du parc privé et à la lutte contre l'habitat indigne</p> <p>Compétences et qualités requises</p> <p>Goût du terrain et des contacts, capacité à convaincre ; aisance relationnelle et rédactionnelle</p> <p>Connaissance des dispositifs incitatifs et coercitifs encadrant les interventions en soutien de l'habitat privé (OPAH, Plan de sauvegarde,...)</p> <p>Maîtrise de l'organisation administrative du territoire, du fonctionnement et des compétences des collectivités (contexte institutionnel et partenarial)</p> <p>Connaissance du fonctionnement des copropriétés</p> <p>Capacité à piloter ; à encadrer et à coordonner des actions et dispositifs</p> <p>Sens du travail en équipe et en transversalité</p> <p>Rigueur ; disponibilité ; mobilité et discrétion</p> <p>Connaissances requises</p> <p>Formation souhaitée :</p> <p>Diplôme : enseignement supérieur de niveau Bac + 4/5 dans les domaines de l'habitat, l'urbanisme, la politique de la ville ou autre lié aux collectivités territoriales</p> <p>Connaissances requises :</p> <p>Expérience professionnelle souhaitée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérience dans le domaine de l'habitat - maîtrise du mode de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs partenaires
<p>Contraintes du poste</p> <p>Participer à des Assemblées Générales de copropriété</p> <p>Participer à des réunions en dehors des horaires de bureau</p>	<p>Conditions de travail/ horaires</p> <p>35h</p>